

Master : Sciences du Langage

Sous réserve d'accréditation du Master

Objectif de la formation

Les Sciences du Langage est un domaine vaste qui s'intéresse à la description et à l'explication du fonctionnement du langage humain dans toutes ses dimensions. Elles comportent un vaste ensemble de spécialités : phonétique, pragmatique, phonologie, syntaxe, sémantique et d'autres qui sont nées de la rencontre entre la linguistique et d'autres sciences humaines : psycholinguistique, sociolinguistique, didactique des langues. L'objectif principal de ce master est de donner aux étudiants des connaissances solides dans le domaine de la grammaire et de la linguistique (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, analyse du discours) et d'acquérir des méthodes en linguistique empirique et expérimentale.

Conditions d'accès

Diplômes requis : Licence Etudes Françaises

Procédure de Sélection

Etude du dossier :

(Expliciter les critères de sélection : mentions, nombre d'années d'études, notes des matières principales, etc...)



Les admissions se font sur dossier. Pour chaque dossier, une note est calculée en fonction des moyennes des 3 ou 4 années d'étude universitaires et des critères suivants : mentions, nombre d'années d'études durant le cursus « Licence » « Etudes Françaises » (ou diplôme équivalent), notes des matières principales et la spécialité.

Test écrit

- Les candidats présélectionnés sont convoqués pour un examen écrit en vue de tester leurs connaissances, leurs capacités d'analyse.

Entretien

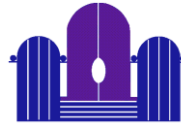
Les candidats sélectionnés sont ensuite convoqués pour un entretien exploratoire devant un jury.

- Composition du jury :

Le jury est composé de 2 professeurs et du coordinateur Pédagogique de la « Filière ». Le jury tient compte des motivations du candidat et de ses facultés créatives.

Dossier de candidature

- Une demande de participation au concours d'accès au Master *Sciences du Langage* adressée au coordinateur du Master ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Une **copie certifiée** conforme à l'original de la CIN ;
- Une **copie certifiée conforme à l'original** du diplôme de Licence ou de tout autre diplôme équivalent ;



-
- Une photocopie **certifiée conforme à l'original** des relevés de notes relatifs à chacune des années d'études supérieures
 - Une copie **recto-verso certifiée conforme à l'original** du Baccalauréat ;
 - Une copie du projet de fin d'études ;
 - Une attestation de travail ou de non activité, délivrée par l'autorité compétente.
 - **Tout autre justificatif jugé nécessaire par l'administration**